

# Le réseau Natura 2000



Découvrir Natura 2000

Comprendre la démarche

Agir avec le réseau

Rechercher par espèce

Rechercher par habitat

Rechercher par lieu géographique

Recherche avancée

Vous êtes ici : Accueil > patrimoine naturel > natura 2000 > recherche géographique > languedoc-roussillon > gard > site fr9101371

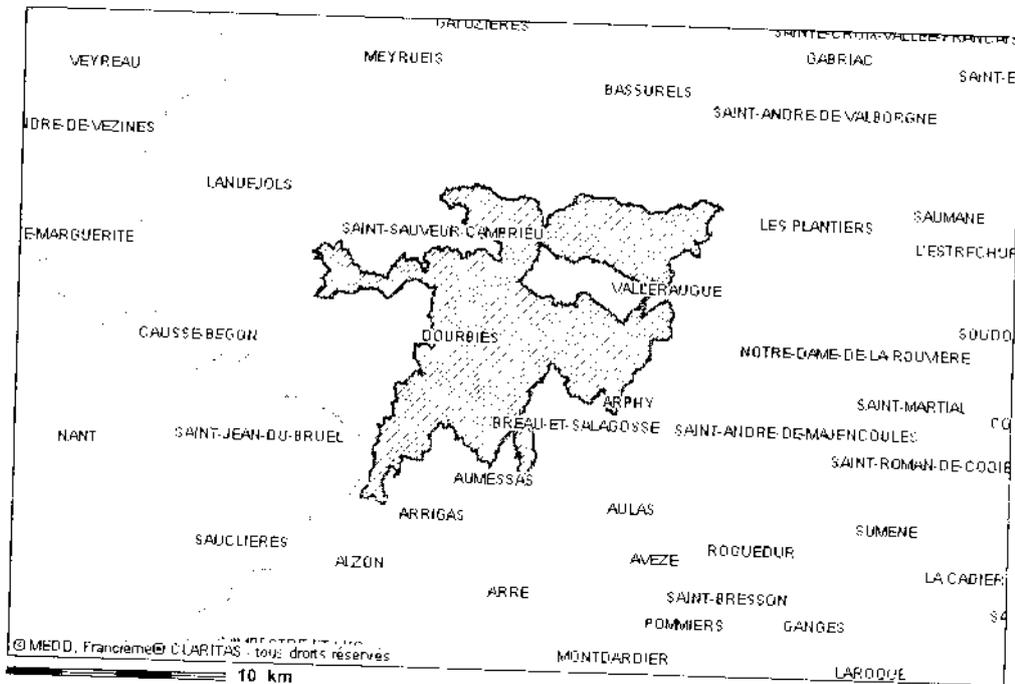
## MASSIF DE L'AIGOUAL ET DU LINGAS



- Site natura 2000
- commune
- département
- région
- réseau routier
- zone urbaine
- zone boisée
- hydrographie

### Dimensions de la carte :

Largueur : 45 km  
Hauteur : 29 km



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des droits de propriété intellectuelle. Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

### IDENTIFICATION

- **Appellation :** MASSIF DE L'AIGOUAL ET DU LINGAS
- **Statut :** Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)
- **Code :** FR9101371

### Liens utiles

- Lexique
- Liste des sigles

### Localisation

- ★ **Région :** LANGUEDOC-ROUSSILLON
- ★ **Département :** Gard
- ★ **Superficie :** 10593 ha
- ★ **Altitude minimale :** 400 m
- ★ **Altitude maximale :** 1565 m
- ★ **Région biogéographique :** Méditerranéenne

La surface de ce site intersecte les Zones de Protection Spéciale suivantes :  
 - Gorges de la Doubie et causses avoisinants  
 - Les Cévennes

**Vie du site**

Afficher les infos ▼

✦ **Mise à jour des données** : 03/2006

✦ **Vie du site** : Date de proposition comme SIC : 04/2002  
La démarche Document d'objectifs (DOCOB) est entamée sur ce site. Pour en savoir plus, contacter la direction régionale de l'environnement (DIREN)

**Description du site**

Afficher les infos ▼

Les tourbières se situent en limite sud d'extension pour les Cévennes - Pelouses et landes qui on peut qualifier de pseudo-alpines - recèlent des éléments floristiques des Alpes et des Pyrénées en disjonction d'aire. La diversité spécifique de l'ensemble du site est remarquable. On notera également la présence de la très rare *Buxbaumia viridis*.

Les massifs de l'Agoual et du Lingas se situent à la limite des influences méditerranéennes et océaniques. Ils constituent la ligne de partage des eaux entre Méditerranée et Atlantique. On trouve de nombreux habitats naturels avec divers faciès liés aux expositions, aux substrats rocheux et aux altitudes ce qui engendre une grande richesse biologique.

**Composition du site :**

Forêts caducifoliées	30 %
Forêts de résineux	30 %
Forêts mixtes	25 %
Pelouses sèches, Steppes	6 %
Pelouses alpine et sub-alpine	6 %
Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %

**Habitats naturels présents**

Afficher les infos ▼

	% couv.	SR <sup>(1)</sup>
Formations herbueses à <i>Nardus</i> riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	7 %	C
Landes sèches européennes	2 %	C
Formations montagnardes à <i>Calluna vulgaris</i>	2 %	B
Débroussaillés et forêts à haute végétation, sous-étage arbustif	2 %	C
Mégaphorbes ligustiques ou parietales dans les zones montagnardes et alpin	1 %	C
Prairie de fauche de montagne	1 %	C
Tourbières hautes actives	1 %	C

**Espèces végétales et animales présentes**

Afficher les infos ▼

**Invertébrés**

	PR <sup>(2)</sup>
Barbot ( <i>Osmoderma eremita</i> )	C
Ecaillé chinoise ( <i>Callimorpha quadripunctaria</i> )	C
Encre de Chine des montagnes ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )	C
Cerf de l'apennin ( <i>Cerambyx cerdus</i> )	C
Lucane cervus ant ( <i>Lucanus cervus</i> )	C
Rosalie des Alpes ( <i>Rosalia alpina</i> )	C

**Mammifères**

	PR <sup>(2)</sup>
Souris vivax ( <i>Barbastella barbastellus</i> )	C
Chouette nocturne ( <i>Myotis myotis</i> )	D
Chouette de l'apennin ( <i>Rhinolophus ferrum-equinum</i> )	C
Chouette ( <i>Lutra lutra</i> )	C
Mantelet à queue blanche ( <i>Mimopterus schreibersii</i> )	D

Peut M. noir ( <i>Myotis blythii</i> )	D
Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	C
Rhinolophe Euryale ( <i>Rhinolophus euryale</i> )	C
M. septentrionalis ou M. emarginatus ( <i>Myotis emarginatus</i> )	D
<b>Plantes</b>	
Bois de Sauge ( <i>Buxbaumia viridis</i> )	PR <sup>(2)</sup>
	C
<b>Poissons</b>	
Barbeau méridional ( <i>Barbus meridionalis</i> )	PR <sup>(2)</sup>
	C

<sup>(1)</sup> *Superficie relative* : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%), B=site très important pour cet habitat (2 à 15%) C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%)

<sup>(2)</sup> *Population relative* : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%), B=site très important pour cette espèce (2 à 15%), C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%). D=espèce présente mais non significative.

**Habitats ou espèces prioritaires (en gras)** : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 30 juin 2007. Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

État de droit